

TROUVAILLES – S

SAVARY François x BERNARDEAU Ouzanne, tome IV, page 350

Ajouter le prénom de leur fille Rachel mariée à Pierre BELLIN.

Renseignement transmis par Thierry PERONNET

SOUCHÉ Louis x AUDEER Madeleine (ajouter) – 14.06.1692 Rouillé catholique

Fils de Pierre et Madeleine MEROUZEAU, âgé de 26 ans * Fille de Jean AUDEER et de Madeleine BRUNETEAU, âgée de 19 ans (**tome I, page 71-72, addenda, page 40**)

Renseignement transmis par Thierry PERONNET

* novembre 2016

SOUCHÉ Pierre x MEROUZEAU Madeleine (Catherine), tome IV, page 418

Ajouter :

Louis abjure le 1^{er} juin 1692 à Exoudun (BMS – 1600/1700 – vue 63)
fils de Pierre SOUCHET et Catherine MEROUSSEAU du village de Loubigny. Il est présent au décès de sa mère (80 ans) le 9.01.1697 à Exoudun.
x 14.06.1692 Rouillé catholique à Madeleine AUDEER (non filiatif)
Epoux âgé de 26 ans, épouse âgée de 19 ans

Renseignement transmis par Thierry PERONNET

* novembre 2016

SYMES Jean x DAVY Perrette, tome IV, page 431

Ajouter :

Pierre cité en 1590 x Jeanne THOREAU
Simon non cité en 1590 x ? FERRUYEAU xx Jeanne THOREAU (autre)

Il n'est pas croyable que Simon ne soit pas cité dans le partage du 8 mai 1590, une hypothèse : peut-être est-il né d'une première union de Jean SYMES.

Renseignement transmis par Maud PIGNON

* novembre 2016

SYMES Mathurin x BRUNETEAU Catherine, tome IV, page 433

Ils n'ont eu qu'une fille : Marie x Louis GAULT comme indiqué.

Il faut rayer Simon et Pierre et tout le texte qui les accompagne.

Renseignement transmis par Maud PIGNON

* novembre 2016

SYMES Pierre x THOREAU Jeanne, tome IV, page 43

Fils de Jean SYMES et Perrette DAVY.

Leur fils aîné Jean, cité en 1596 au remariage de sa mère avec Mathurin MATHAULT est décédé avant le partage du 13.04.1609 où il n'apparaît plus.

Modifier : ils héritent non pas de leur tante, mais de leur cousine germaine Marie SYMES.

Renseignement transmis par Maud PIGNON

* novembre 2016

SYMES Simon x FERRUYEAU Bastienne , tome IV, page 434

Ajouter le prénom de l'épouse Bastienne.

Modifier la filiation des époux donnée dans le partage ESNARD (AYNARD) et autres (voir transcription de l'acte dans Trouvailles E).

Fils de Jean et Perrette DAVY * Fille d'Hilaire et d'Andrée NEPVEU.

Corriger : Leurs enfants sont héritiers des biens de leur ~~tante~~ (remplacer par cousine
germaine).

Renseignement transmis par Maud PIGNON